



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 19 décembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2024 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation, section langues de France option créole, est constitué comme suit pour la session 2024 :

**Présidente**

Mme Mélanie PIRCAR  
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

**Vice-Présidents**

M. Yves BERNABE  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

M. Jean Claude Carpanin MARIMOUTOU  
Professeur des universités

Académie de LA REUNION

Mme Catherine PIETRUS  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de la MARTINIQUE

**Membres du jury**

M. Frédéric ANCIAUX  
Professeur des universités

Académie de la GUADELOUPE

M. Max BELAISE  
Maître de conférences des universités

Académie de la MARTINIQUE

M. Christian CHERY  
Professeur agrégé

Académie de la GUADELOUPE

Mme Audrey DEBIBAKAS  
Maîtresse de conférences des universités

Académie de la GUYANE

Mme Mylène EYQUEM  
Professeure des universités

Académie de LA REUNION

Mme Elsa INIMOD-DERNAULT  
Professeure agrégée

Académie de la GUADELOUPE

M. Francky LAURET  
Professeur agrégé

Académie de LA REUNION

M. Félix André Sânmougom MARIMOUTOU  
Professeur agrégé

Académie de LA REUNION

Mme Anouk MARTAUD ROBERT  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de LA REUNION

Mme Juliana RIMANE  
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Mme Inga SABINE  
Maîtresse de conférences des universités

Académie de la GUYANE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 25 janvier 2024

Pour le ministre de l'éducation nationale et  
de la jeunesse et par délégation  
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU